

BULLETIN DE

L'ENVIRONNEMENT



Aéroport
Paris — Beauvais



R 30-12

#45

3^{ème} TRIMESTRE 2024

INDICATEURS
ENVIRONNEMENTAUX



ÉDITO

Le 1^{er} octobre 2024 a marqué une évolution importante dans l'histoire et le parcours de l'Aéroport Paris-Beauvais avec le changement du gestionnaire de l'exploitation. La société Bellova a succédé à la Sageb et pris la direction d'un projet de développement raisonné qui s'inscrit dans la continuité d'une stratégie de décarbonation ambitieuse.

Les efforts d'amélioration que nous voulons accomplir dans le domaine environnemental se traduisent par des engagements concrets qui seront mesurés, vérifiés et communiqués. Les indicateurs de ce bulletin continueront à y occuper une place de choix, en complément de nouvelles certifications, études et suivis. Ainsi, en sus de l'ISO 14001, notre stratégie de développement durable intégrera également le management de l'énergie avec l'obtention de la norme ISO 50001 d'ici à 3 ans.

Notre projet d'investissement – que nous aurons l'occasion de vous présenter ultérieurement – inclura la construction d'un seul nouveau bâtiment et valorisera autant que faire se peut l'existant. En termes de qualité environnementale, il comprendra notamment :

- L'emploi de matériaux biosourcés et de béton bas-carbone pour être certifié BREEAM mention Excellent.
- L'installation de 125 000 m² d'ombrières photovoltaïques pour assurer l'autoconsommation énergétique de l'aéroport.
- Une refonte de la gestion des déchets pour atteindre un taux de recyclage de 70 % en 2027.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de nos avancées tout au long des prochains mois.

Anthony MARTIN

Président Exécutif de Bellova



CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENTAUX



DÉMARCHE CARBONE

30% des véhicules
d'assistance en piste désormais
électriques soit **+ de 50%**
des opérations en 0 émissions.

Source : Aéroport Paris-Beauvais



TRAFIC COMMERCIAL

11 180 mouvements
commerciaux sur le troisième
trimestre 2024.

Source : Aéroport Paris-Beauvais



MESURE DU BRUIT

1 campagne mobile
à Therdonne
du 16 juillet au 27 août 2024.

Source : Aéroport Paris-Beauvais



GESTION DES DÉCHETS

208,88 t de déchets
collectés au troisième trimestre,
dont **26,76%** de
valorisation matière.

Source : PAPREC



BIODIVERSITÉ

1 nouvelle espèce détectée
pour la première fois : la
Pipistrelle de Kuhl (*chauve-souris*).

Source : Aéro Biodiversité



ÉCLAIRAGE

98% des aérogares et des
parkings coté ville équipés de lampes
à LED au troisième trimestre 2024.

Source : Aéroport Paris-Beauvais



STRATÉGIE DE DÉCARBONATION

« GO ZEN »

ÇA BOUGE CÔTÉ DÉCHETS !

Tous les ans, l'Aéroport Paris-Beauvais collecte :

- **plus de 600 tonnes de déchets non dangereux**, recyclables ou non ;
- **plus de 8 tonnes de déchets dangereux**, principalement les aérosols des passagers récupérés au moment de l'embarquement, mais aussi de nombreux déchets industriels, tels que les huiles usagées, les emballages souillés ou encore les batteries.



À la différence des particuliers, en tant qu'entreprise, l'Aéroport ne peut pas faire appel aux services de l'intercommunalité. Les déchets sont pré-collectés et acheminés vers la déchèterie du site puis collectés par un prestataire extérieur. Ils sont ensuite emmenés jusqu'à un centre de traitement, orientés vers une des filières de tri selon leur nature (verre, plastique, papier..) ou incinérés.

Au printemps 2024, les deux marchés principaux ont été renouvelés :

- pour les **déchets non dangereux** (Paprec) ;
- pour les **déchets dangereux** (Ortec).

Ces marchés, accordés jusqu'à fin décembre 2027, doivent améliorer significativement les opérations de collecte et de valorisation compte tenu des objectifs de l'Aéroport, à savoir atteindre **60 % de recyclage matière d'ici à 2025**.

Parmi les nouveautés introduites, des **bacs spécifiques pour le verre et les biodéchets** ainsi que la mise en place d'une **déchetterie mobile** pour les déchets dangereux en zone côté piste. Positionnée au plus près des ateliers de maintenance, celle-ci facilite le conditionnement et la sécurisation des déchets dangereux dans des contenants conformes à la réglementation relative aux matières dangereuses (ADR).





LE TRAFIC COMMERCIAL

MOUVEMENTS COMMERCIAUX

Juillet	Août	Septembre
3 798	3 836	3 546

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS PAR PÉRIODE DE LA JOURNÉE

Jour (6h-18h)	Soir (18h-22h)	Nuit (22h-24h)
7120 64%	2399 21%	1668 15%

**NOMBRE DE DÉROGATIONS
AU COUVRE-FEU** 7

EMPORT MOYEN 167
Nombre de passagers transportés par avion

SENS DES ATERRISSAGES ET DES DÉCOLLAGES

Taux d'utilisation des seuils de piste

	Piste 12	Piste 30
Atterrissages	31,2%	68,7%
Décollages	64,4%	35,6%



BON À SAVOIR

Chaque piste est identifiée par un numéro à deux chiffres qui est placé à son extrémité. Ce numéro indique l'orientation du tarmac par rapport au nord magnétique et est arrondi en dizaine de degrés. À Beauvais, l'orientation de la piste 12 est donc de 120° tandis que celle de la piste 30 est de 300°.



LA MESURE DU BRUIT

Bellova, anciennement la SAGEB, dispose depuis 2021 d'un réseau de surveillance du bruit des avions.

Cinq stations fixes mesurent le bruit en continu à Beauvais (Cité des Fleurs et Plouy), Laversines, Tillé et Troissereux. **Une station mobile** permet d'effectuer des campagnes temporaires à la demande des municipalités ou des habitants.

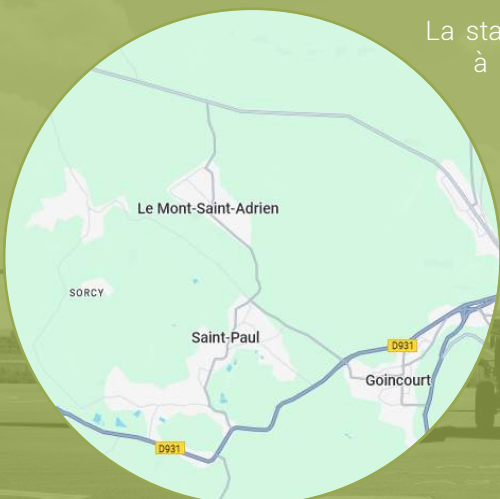
L'analyse et la transmission régulières des relevés des niveaux sonores permettent, entre autres, de se rendre compte des **progrès technologiques** obtenus et d'ajuster la **cartographie du bruit**.

Parallèlement, les riverains ont un **accès libre au site internet Aerovision**. Cette plateforme permet de visualiser les trajectoires des aéronefs commerciaux (hors vols d'État, vols militaires et aviation légère), dans un périmètre de 50 km autour de Beauvais incluant l'espace aérien contrôlé par la tour de contrôle, ainsi que les niveaux sonores enregistrés par les stations de mesure. Tout riverain peut ainsi :

- Identifier un vol depuis son heure de passage ou depuis un point géographique (le survol d'une habitation par exemple).
- Obtenir des informations sur ce vol, telles que la trajectoire de l'appareil, l'altitude de l'avion ou son niveau de bruit associé.

Plus d'informations sur <https://lfob.aerovision.cloud/appmap>

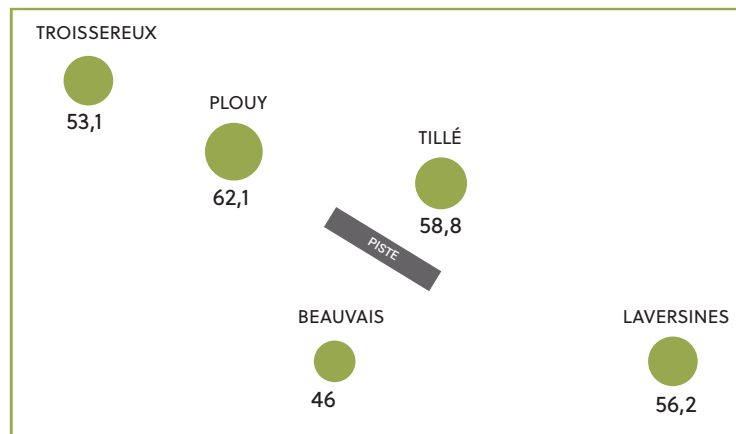
CAMPAGNE PONCTUELLE



La station mobile a été installée le 24 septembre dernier au Mont-Saint-Adrien à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Tillé. Elle est restée en place 3 semaines et les relevés donneront lieu à une restitution auprès des élus locaux.



NIVEAU DE BRUIT MOYEN PAR STATION SUR 24H EN LDEN-DB(A)



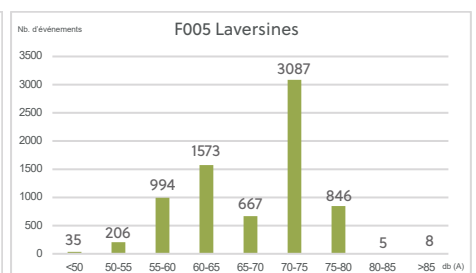
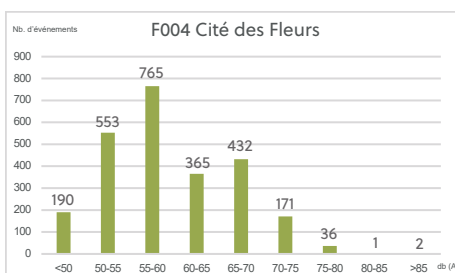
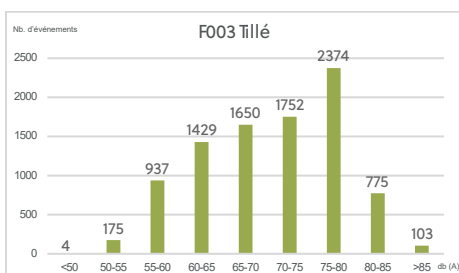
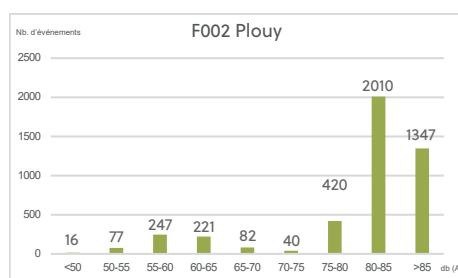
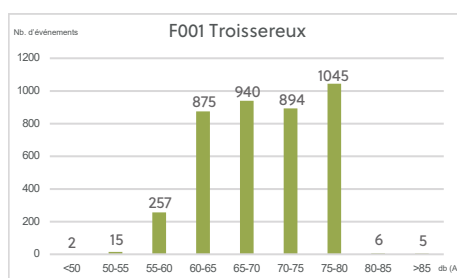
BON À SAVOIR

L'intensité du son est mesurée en **décibels (dB)**. Un filtre numérique (indiqué entre parenthèse après dB – ici A) est appliqué afin de se rapprocher le plus possible de la sensibilité de l'oreille humaine. La pondération de ce filtre ou **dB(A)** est utilisée pour définir les valeurs seuil ainsi que pour les mesures acoustiques des aéronefs.

Il existe plusieurs types d'indicateurs, dont :

- Le **L_{Amax}**, qui correspond au niveau (indice L pour Level) le plus élevé mesuré par le sonomètre pendant la durée d'un événement aéronautique et réglé (indice A).
- Le **L_{den}** (Level Day Evening Night), qui représente le niveau de bruit moyen pondéré au cours d'une journée. Son calcul intègre des coefficients de majoration établis en fonction des périodes de la journée et de la gêne accrue en soirée (de 18h à 22h) et la nuit (de 22h à 6h).

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS SONORES PAR STATION SUR LA PÉRIODE EN LAMAX-DB(A)





LA QUALITÉ DE L'AIR

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Depuis fin 2021, l'aéroport a noué un partenariat pour la surveillance de la qualité de l'air avec la société **Écomesure**. Celui-ci a été établi sur la base d'une étude préliminaire constituée comme suit :

- Inventaire des sources émettrices des polluants et définition des points de prélèvements (réalisés par la société Dekra).
- Réalisation de la modélisation de la dispersion atmosphérique, choix des emplacements, définition des indicateurs (de 3 à 6).

Deux stations fixes EcomSmart mesurent la qualité de l'air en continu sur la plateforme. Les capteurs mesurent les données hyper localisées en temps réel et les transfèrent automatiquement à un serveur sécurisé.

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURE SUR LA PLATEFORME



BON À SAVOIR

Les particules ou poussières en suspension (PM) sont dites primaires lorsqu'elles sont majoritairement issues des combustions incomplètes liées aux activités industrielles.

Les particules secondaires se forment dans l'atmosphère à la suite de réactions physico-chimiques pouvant impliquer le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO_x) ou les composés organiques volatils (COV), voire des particules primaires.

Toutes ces particules sont classées en fonction de leur taille en micromètres (PM 1, PM 2,5, PM 10).



CONCENTRATION MOYENNE ($\mu\text{g} / \text{m}^3$) - JUILLET 2024

Composés	Station	Aéroclub
NO ₂	118,4	82,4
PM ₁₀	14,0	18,3
PM _{2,5}	9,0	10,9
PM ₁	6,6	7,2
COV	150	177

CONCENTRATION MOYENNE ($\mu\text{g} / \text{m}^3$) - AOÛT 2024

Composés	Station	Aéroclub
NO ₂	131,4	100,1
PM ₁₀	19,2	24,9
PM _{2,5}	13,3	16,4
PM ₁	9,8	11,4
COV	155	174

CONCENTRATION MOYENNE ($\mu\text{g} / \text{m}^3$) - SEPTEMBRE 2024

Au mois de septembre, les stations étaient en maintenance.



L'EAU

LE SUIVI DE L'EAU

La gestion de l'eau s'inscrit dans un contexte réglementaire reposant sur la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, mise à jour en 2006. D'autres textes la complètent, dont l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

L'eau interfère essentiellement au sein de l'aéroport *via* :

- Les **consommations de fonctionnement** qui sont rejetées ensuite sous forme d'eaux usées (ou eaux résiduaires) et d'eaux grises (ou eaux usées non résiduaires).
- La récupération des **eaux pluviales**, aptes à être employées pour l'alimentation des sanitaires ou les arrosages.
- Le **ruissellement** sur les surfaces imperméabilisées, d'une très grande superficie, qu'il faut drainer en perturbant le moins possible le milieu récepteur et en prêtant attention aux particules accumulées, dont les hydrocarbures et autres micropolluants charriés ou dissous par les eaux pluviales.
- Le suivi de la **nappe phréatique** (eaux souterraines).

BON À SAVOIR

Les eaux de ruissellement peuvent être contaminés par différents composants, dont :

- Des matières en suspension (MES).
- Des métaux lourds, tels que le plomb, le potassium ou l'aluminium.
- L'azote.
- Les matières organiques (hydrocarbures, glycol).

Les indicateurs réglementaires utilisés lors des analyses physico-chimiques sont la DCO (demande chimique en oxygène) ; la DBO5 (demande biochimique en oxygène pendant 5 jours), les MEST (matières en suspension totales) et les HCT (hydrocarbures totaux).



LES MESURES ET/OU PRÉLÈVEMENTS DU 8 AOÛT 2024

Les mesures et/ou prélèvements sont réalisés au bassin d'infiltration enterré proche du Terminal 2 et au drain d'infiltration au dépose-minute. Ces contrôles ont lieu 2 fois par an.

	Valeurs rejet du bassin T2 en mg/l	Valeurs rejet du drain dépose minute en mg/l	Valeurs limites en mg/l
DBO5	5	<3	30
DCO	24	31	125
MEST	5	145*	35

* Peu de rétention d'eau et présence de MES au fond du regard pouvant fortement impacter les résultats.

Source : Apave Exploitation France

BON À SAVOIR

L'aéroport est alimenté en eau par le réseau de distribution public et dispose de **11 points de comptage** répartis sur l'ensemble de la plateforme. L'utilisation de l'eau est principalement destinée aux usages sanitaires, au lavage du sol ou des matériels, et à la sécurité incendie.

Le réseau des eaux usées compte quant à lui **75 regards de visite** destinés à permettre l'accès aux canalisations afin d'assurer leur surveillance et leur entretien.

Enfin, les eaux pluviales (de toiture ou par l'intermédiaire de noues et de canalisations) sont collectées *in fine* dans plusieurs **bassins d'infiltration**, à ciel ouvert ou enterrés, qui complètent le dispositif.





CONTACT

Numéro vert : 0800 800 860

Mail : service.environnement@aeroportbeauvais.com